

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

L'Archevêque d'Alger et le maréchal McMahon.

Nos lecteurs savent déjà, par les extraits que nous avons reproduits des journaux français, que la plus désolante famine règne en Algérie. Dernièrement, Mgr. Lavignerie, archevêque d'Alger, effrayé des proportions que prend le désastre qui vient de fondre sur les malheureux, publiait une lettre dans laquelle il stigmatisait le procédé de civilisation mise en usage en Algérie.

Le gouverneur de l'Algérie, le maréchal McMahon, a vu, dans cette lettre, une attaque indirecte contre lui et directe contre le gouvernement français et il a adressé à Mgr. Lavignerie la lettre suivante qui traitait un vif mécontentement :

Quartier-général d'Alger, le 12 avril 1868.

Monsieur,

Lorsqu'au mois de décembre 1866, M. de la Roche s'occupait de vous faire connaître que l'Empereur avait l'intention de vous nommer à l'Archevêché d'Alger, vous avez bien voulu me dire que vous accepteriez très-volontiers cette position où vous vous croyiez appelé à remplir une mission providentielle. Comme je ne pouvais qu'impartialement le sens que vous attachiez à ce mot de mission, je vous demandai si vous vouliez parler de la conversion des musulmans au christianisme. Votre réponse fut qu'ayant longtemps habité l'Orient, vous aviez la conviction que ce n'était pas par des persévérations, encore moins par la force, qu'on pouvait arriver à ce résultat ; que la mission dont vous vouliez parler n'était autre que celle d'attirer en Algérie de bons cultivateurs, animés de sentiments religieux. Je ne pus, dès lors, que vous donner l'assurance de tout mon concours pour cette œuvre de colonisation.

Depuis cette époque, ces idées au sujet de la conversion des musulmans, semblent s'être profondément modifiées, ainsi que le prouvent divers articles publiés dans l'Echo de Notre Dame d'Alger. J'aurais pu fermer les yeux, si vous n'aviez été borné à manifester vos nouvelles tendances dans cette publication spéciale que je pouvais en idérer comme destinée seulement aux fidèles de votre diocèse. Je comprenais, jusqu'à un certain point, que pour les besoins de la cause, vous procurer les sommes nécessaires à la création et à l'entretien de vos établissements hospitaliers, vous eussiez pu avoir recours au tableau et représenter la situation de l'Algérie comme plus fâcheuse qu'elle n'est réellement, sans même vous préoccuper des embarras que pourraient causer au Gouvernement des assertions exagérées, qui étaient d'autant plus graves qu'elles paraissent de plus haut.

Mais je suis aujourd'hui dans les journaux la lettre pastorale que vous avez publiée le 6 de ce mois, et j'y trouve des opinions telles que je crois devoir, comme gouverneur-général, protester immédiatement au nom du Gouvernement.

Après avoir fait le récit détaillé de quelques faits déplorables qui se sont passés en Algérie, vous ajoutez : "L'absence complète de sens moral, qui est le propre de cette malheureuse race déchue avorée, sans contredit, la multiplication de ces forfaits."

Permettez-moi, Monseigneur, de vous faire d'abord une simple observation. Est-il juste de mettre sur le compte de la religion musulmane des horreurs commises par quelques individus qui professent cette religion ? Quant à moi, je préfère me ranger à l'opinion des docteurs qui ont étudié les maladies qui se manifestent à la suite des disette ; ils attribuent le cas d'anthropophagie que l'on a eu malheureusement à constater pendant ces sortes de crises à des transports au cerveau, qui frappent parfois les individus épuisés par la privation et leur enlèvent leur libre arbitre.

Vous reconnaîtrez sans doute avec moi que l'Irlande est un des pays les plus religieux qu'il y ait au monde. Il s'y est cependant produit, pendant la dernière famine, des cas d'anthropophagie, comme dans ce moment en Algérie.

Vous terminez votre lettre par cette phrase : "Il faut que la France lui donne (au peuple musulman), je me trompe, lui laisse donner l'Évangile, on qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé."

Comme représentant du pouvoir, je vous déclare que l'Empereur et son Gouvernement repoussent hautement toute idée de refoulement dans le désert les populations indigènes dont la France s'est engagée par des traités à respecter la religion et la propriété, et dont les droits sont garantis par des lois. Non-seulement le Gouvernement répondra cette idée de refoulement, mais il fait tous ses efforts pour arriver à fusionner les races et à former un jour un seul peuple.

Quel effort va produire votre lettre, qui aura certainement un grand retentissement ? La France entière s'était émue de votre prose de charité et avait

répondu à votre appel ; les musulmans bénissaient la main qui s'ouvrait pour recueillir les enfants et panser leurs blessures. Mais quand les indigènes vont apprendre par la voie des journaux que vous voulez les forcer à renoncer à leur religion ou à quitter leur pays, ne vont-ils pas se méfier même de la charité que vous faites ? ne pourront-ils pas dire que vous voulez profiter de l'état de détresse où ils se trouvent, pour leur faire acheter, par le sacrifice de leur religion, le pain que vous leur donnez ? Ce n'est pas tout : avez-vous bien réfléchi aux graves conséquences que peut avoir votre proposition de mettre un peuple dans cette double alternative, ou de changer de religion ou de quitter son pays ? Si la justice et l'humanité ne nous défendaient point d'avoir recours à de pareilles mesures, la prudence seule devrait nous l'interdire.

Quoi qu'il en soit, l'idée que vous avez émise de refouler les indigènes dans le désert a eu pour résultat de rallier à vous tous ceux qui, en Algérie, sont le plus opposés aux principes posés par l'Empereur dans sa lettre du 20 Juin 1865 au Gouverneur-général de l'Algérie. Comment expliquer autrement la position qu'on s'est cru autorisé à vous faire de vous mettre à la tête d'une démonstration récente auprès d'un député de l'extrême Gauche ? Votre Grandeur a refusé, je le sais, mais son nom, mis depuis en avant dans les journaux comme un drapeau, au sujet d'une nouvelle démonstration, prouve que cette opposition croit pouvoir compter sur le concours de l'Archevêque d'Alger. Tout ce qui est hostile au Gouvernement a été très-heureux de voir qu'un personnage haut placé, et qui par le caractère spécial dont il est revêtu, est en dehors des lois communes, manifestait une opinion qu'aucune autre personne, n'aurait osé exprimer dans la certitude qu'il eût été de tomber immédiatement sous le coup de la loi pour excitation à la haine entre les citoyens. Vous ne devez pas ignorer, en effet, qu'aujourd'hui un certain nombre de musulmans naturalisés sont, non-seulement Français, comme tous leurs compatriotes, mais encore citoyens français.

Dans cet état de choses, vous trouverez naturel que j'aie adressé votre lettre pastorale du 6 avril au gouvernement de l'Empereur en lui demandant de vous faire connaître, avec plus d'autorité que je ne pourrais le faire moi-même, sa manière de voir sur les idées que vous avez émises.

Malgré ces observations, Votre Grandeur peut compter qu'elle trouvera toujours de ma part, comme elle a trouvé jusqu'à présent, un concours empressé pour toutes les œuvres que la charité lui inspire.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Maréchal de Mac-Mahon.

Mgr. Lavignerie ne pouvait laisser sans réponse une pareille sortie et voici la lettre qu'il a adressée au susceptible gouverneur de l'Algérie. Le maréchal McMahon et les partisans de la civilisation par le matérialisme en ont pour leur compte :

Alger, le 23 avril 1868.

Monsieur le maréchal, J'étais occupé des soins nombreux que me donnent les orphelins, les veuves indigènes, l'hospice que je prépare pour les vieillards européens de la province d'Alger, lorsque j'ai reçu votre lettre datée d'avant hier.

J'ai dû en relire, à plusieurs reprises, l'adresse et la signature pour bien me convaincre qu'elle était adressée à un Evêque par le gouverneur d'un pays chrétien.

En regrettant, Monsieur le Maréchal, l'absence d'une courtoisie à laquelle on n'avait partout accoutumé, je ne me permettrais pas d'imiter Votre Excellence, je me souviendrai qu'elle est ici le représentant du souverain dont je suis le sujet et auquel je dois tout mon dévouement et tout mon respect, et que je suis moi-même le représentant du Dieu de la charité et du pain.

Je ne m'arrêterai donc pas à relever des insinuations doublement blessantes, et par le fond des choses et par leur expression.

Mieux que personne, en effet, Votre Excellence sait que les chiffres donnés par moi, sur la mortalité des Arabes en Algérie durant les six derniers mois de l'année écoulée, non-seulement n'étaient pas exagérés, mais encore, et quoique vous les ayez fait officiellement demeurer ici, étaient au dessous de la réalité (1).

(1) Voici, en effet, ce que je disais dans ma première lettre qui a dévoilé à la France notre vraie situation : "C'est ainsi qu'ils sont morts (les Arabes) du choléra durant cette "été ; c'est ainsi qu'ils meurent maintenant "de faim, littéralement fauchés par ce fleau, "comme la moisson par la main du moissonneur." Des calculs qui ne sont pas exagérés "font monter jusqu'à plus de cent mille le "nombre des victimes dans ces derniers six "mois." Le *Moniteur de l'Algérie* a démenti ce chiffre de cent mille morts, et personne, à Alger,

Mieux que personne, vous savez que je n'ai parlé que pour obéir à ma conscience, qu'en parlant je n'ai pas tout dit, et que je me tais enfin, quelquefois précisément pour ne pas créer, dans des circonstances déjà si douloureuses, d'embarras nouveaux à votre gouvernement.

Mieux que personne, vous savez qu'en parlant des meurtres et des actes répétés d'anthropophagie qui épouvantent notre colonie, je ne pouvais, moi Evêque, leur donner l'excuse que m'indique Votre Excellence.

Me'nager, avec l'autorité de votre parole, à expliquer, par un transport au cerveau qui enlève le libre, comme le font des médecins matérialistes, les assassinats dont j'ai parlé, c'est-à-dire des assassinats prémédités et renouvelés en commun sur sept personnes différentes et à des intervalles de plusieurs semaines, c'est vouloir légitimer et encourager tous les crimes et achever de répandre la terreur parmi nos colons, en donnant aux assassins arabes une audace nouvelle.

Mieux que personne, Monsieur le Maréchal, vous savez qu'en écrivant cette phrase, que je répète ici avec une force nouvelle : "Il faut que la France lui donne (au peuple arabe), je me trompe, lui laisse donner l'Évangile, ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé", vous savez qu'en écrivant cette phrase, je n'ai eu qu'un seul but, celui de prouver par l'absurde, c'est-à-dire par l'impossibilité matérielle, morale, d'accomplir la seconde de ces deux choses-la nécessité, après la navrante expérience que nous venons de faire, d'accorder enfin la première, de nous donner, non pas l'usage de la force, dont nous ne voulons à aucun degré, mais la liberté de l'apostolat, et par là j'entends la liberté de la charité la liberté du dévouement, la liberté de la mort, puisqu'un nous en menaçons sans cesse pour le jour où nous irons seuls, désarmés, au milieu des Arabes.

Et les actes ici donnent à mes paroles un commentaire autrement éloquent que tous les discours. Dites-moi, Monsieur le Maréchal, en ce moment, qui attire les Arabes près de lui, malgré les dangers de leur voisinage ? Qui les accueille dans ses asiles, dans ses séminaires dans sa propre maison ? Qui les soigne ? Qui donne un refuge à leurs veuves et leurs enfants ? Qui sacrifie pour eux la vie de ses prêtres et de ses religieux ?

Et, au contraire, qui les refoule, comme des troupeaux humains, loin des regards européens sur leurs montagnes et dans leurs forêts, sous quelle nécessité impérieuse, dans quelles conditions et avec quels résultats, hélas ! Vous le savez et je le sais aussi.

Mieux que personne, vous savez ce que valent ces odieuses insinuations, que Votre Excellence ne craint pas de renouveler à la suite d'une presse antichrétienne : que je veux faire payer par le sacrifice de leur religion, à ces pauvres Arabes, le pain que leur distribue par nos mains la charité catholique.

Non, Monsieur le Maréchal, il n'en va pas, il n'en va pas ainsi de la part d'un Evêque. Je n'ai pas dit ni laissé dire ni m'insérer des sens aux Arabes que je secours. Je n'ai pas voulu, et je l'ai déclaré hautement, qu'un seul des douze cents enfant recueillis par moi fût baptisé autrement qu'au moment de la mort, et encore au moment de la mort, je ne l'ai permis que pour ceux-là qui n'avaient pas l'âge de la raison.

J'ai voulu, je veux qu'il conservent à cet égard, toute leur liberté, et s'ils préfèrent rester mahométan, lorsqu'ils seront en âge de prendre une décision raisonnée, je ne leur en continuerai pas moins mon dévouement et mon appui paternels.

Je leur apprendrai, il est vrai, qu'il est mieux de s'aider soi-même par le travail, contre les coups de la fortune, que de s'endormir dans la mort, en invoquant le destin ; qu'il est mieux d'avoir une famille que de vivre, sous prétexte de divorce ou de polygamie, dans une perpétuelle et honteuse débauche ; qu'il est mieux d'aimer et d'aider tous les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, que de tuer les chiens de chrétiens ; que la France et son Empereur sont plus grands aux yeux des hommes et aux yeux de Dieu, que la Turquie et son Sultan.

Voilà ce que je leur apprendrai. Quel est celui qui oserait y trouver à redire ? Mieux que personne enfin, Monsieur

ne s'est mépris sur les intentions du journal officiel ; seul, j'ai gardé le silence, sachant bien que je ne tarderais pas à être justifié par la force même et la logique des événements. Et, en effet, le 20 mars 1868, dans son rapport au Corps Législatif, M. le général de division Allard disait : "Le choléra seul a fait en Algérie, en 1867, 89,575 victimes, dont 2,684 parmi les Européens, et 86,791 parmi les indigènes. La famine et les privations de toutes sortes ont, malgré les efforts et le dévouement de tous, causé, dans les trois derniers mois de l'automne 1867, et surtout dans le mois de janvier 1868, un nombre de décès qui, comparé à celui de la même période de 1866 à 1867, présente un excédant de 20,000." J'avais dit cent mille morts ; on m'avait démenti, et on en avait officiellement cent six mille.

le Maréchal, vous savez que je vis dans la solitude, dans la retraite les plus profondes, fuyant le monde, ne m'occupant que de mes devoirs et de mes œuvres d'Evêque. Si donc, comme vous me l'apprenez, la population algérienne se serre davantage encore autour de moi, c'est qu'elle considère les idées et les principes que je soutiens comme son port de salut après tant de tempêtes.

C'est mon troupeau, Monsieur le Maréchal, ce sont les âmes dont je suis le pasteur, et vous leur reprochez leur confiance en moi ! et vous me reprochez de ne pas l'aimer, de chercher à les sauver ! et vous me faites entendre que si je ne me sépare pas d'eux, je ne suis pas l'ami de César !

Je connais l'Empereur, Monsieur le Maréchal, son grand esprit et son grand cœur ne redoutent pas la lumière ; il l'a déjà prouvé, il le prouve chaque jour, et c'est ce qui lui donne une force qu'aucune opposition ouverte ou cachée ne détruira pas.

Le devoir de tout honnête homme, en présence de la crise qui illumine nos questions algériennes d'un jour sinistre, est de lui dire, avec autant de respect et de courage, qu'on l'a trompé (2) !

On a trompé votre Excellence elle-même, en lui disant qu'on m'avait proposé et que j'avais refusé de faire partie d'une députation auprès d'un des membres de la Chambre. Jamais personne ne m'a fait une offre semblable. On m'a seulement demandé d'oser dire toute la vérité à l'Empereur, si j'en pouvais trouver l'occasion, et cela je le ferai.

Mais je m'arrête à des détails, alors que votre lettre a évidemment une portée plus haute. Elle n'est, en effet, que la conséquence d'un système malheureusement suivi jusqu'à ce jour, en Algérie, à l'égard de l'Eglise.

C'est à l'origine même de la conquête que remonte le système dont je parle. Le premier évêque d'Alger a été abandonné par le pouvoir et obligé de fuir cette terre, qu'il avait arrosée de ses larmes et de ses sueurs ; et, sans le généreux concours du prince qui est aujourd'hui le souverain de la France, il serait mort sous les verroux.

Or, c'est un fait public que ce qu'on livrait, en la personne de Mgr Dupuch, aux poursuites de créanciers rapaces, c'était surtout l'apôtre qui génaît les projets d'indifférence religieuse, depuis longtemps conçus et appliqués.

Son successeur, Mgr Pavy, n'a pas été plus heureux.

Tout rapport de propagande lui a été interdit avec les Arabes.

Le vénérable supérieur de son grand séminaire a été publiquement menacé de la prison et des galères même, pour avoir recueilli, dans les boues d'Alger, quelques petits orphelins indigènes dont il voulait faire des hommes.

Le vœu formulé par les Evêques du Concile d'Aix, pour le commencement de la mission arabe, a été repoussé par le gouvernement algérien.

Et pendant qu'on leur refusait ainsi toute liberté d'apostolat, mes deux vénérables prédécesseurs avaient la douleur de voir élever, à grands frais, des mosquées le plus souvent inutiles, de voir encourager par des subventions les écoles, les réunions religieuses, où s'exaltaient le fanatisme des indigènes, de voir le pèlerinage de la Mecque facilité, accompli aux frais de l'Etat, par les musulmans de l'Algérie ; de voir enfin donner, au nom de la France, chose vraiment incroyable ! l'enseignement du Coran à ceux mêmes qui ne l'avaient jamais connu, comme les habitants de la Kabylie.

Je devais voir se continuer les mêmes œuvres.

Malgré l'autorisation que j'en avais obtenue d'une auguste bienveillance, je n'ai pu parvenir, à cause de la résistance obstinée qui m'a été opposée, à établir à mes frais, en Kabylie, même de simples maisons de Secours, pour distribuer aux indigènes qui le demandaient, des médicaments et des alimons.

Lorsque la famine a tendu ses ravages sur l'Algérie, j'ai voulu user de mon droit et accomplir mon devoir d'Evêque, en recueillant les orphelins indigènes. Je l'ai fait, mais bientôt j'ai entendu autour de moi des paroles inquiétantes pour l'avenir de mon œuvre. Le silence gardé par vous au Sénat sur une œuvre qui assurait, seule, à la province d'Alger pour les veuves et les orphelins arabes, un secours quatre ou cinq fois plus considérable que celui de l'Etat, a bientôt confirmé mes inquiétudes.

(2) Je ne donnerai qu'un exemple : parmi les documents fournis à Sa Majesté pour la composition de sa lettre sur la politique de la France en Algérie, se trouve "l'œuvre d'une personne très-versée dans les affaires arabes," et qui, pour soutenir le système administratif de l'Algérie, écrit à l'Empereur ce qui suit :

"Un fait digne de remarque, c'est que chez les populations indigènes, la misère augmente en raison de leur rapprochement des grands centres européens. Les tribus sahariennes sont riches et les Arabes du Tell sont ruinés." (Page 13. Note.)

Mais tout doute a cessé pour moi lorsque j'ai su que vous aviez dit, à l'époque de l'installation des Frères à Ren-Aknoum, que leur œuvre ne serait qu'un transitoire, que les orphelins seraient réclamés après la moisson par leurs tribus respectives, et qu'on ne pourrait les leur refuser ajoutant que, dans quelques mois l'orphelinat serait aussi fermé.

C'est-à-dire, Monsieur le Maréchal, que ces enfants sans père, sans mère, abandonnés de tous et livrés à la mort mais recueillis par moi, grâce à la charité des évêques, des prêtres, des chrétiens de France, veillés, soignés au péril de leurs jours, par nos religieux, par nos religieuses, dont plus de vingt ont pris le typhus auprès d'eux, dont plusieurs ont déjà succombé victimes de leur charité nous ne les aurions sauvés, et, sauvés à ce prix, que pour les livrer, après quelques mois, sans protection, sans défense, sans parents, garçons et filles aux passions bestiales de leurs coreligionnaires.

Mieux aurait valu mille fois les laisser mourir !

Voilà ce que Votre Excellence présente comme nécessaire, mais il n'en sera pas ainsi, sans que je fasse entendre au monde une protestation solennelle.

A leurs pères, à leurs mères, je les eusse rendus sans difficulté ; mais je suis le père, le protecteur de tous ceux de ces enfants dont les pères, dont les mères n'existent plus. Ils m'appartiennent, parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est moi qui les ai fait naître, c'est moi qui les ai fait vivre, c'est moi qui les ai fait grandir, et si elle les en arrache, je trouverai dans mon cœur d'Evêque de tels accents qu'ils soulèveront contre les auteurs de pareils attentats l'indignation de tous ceux qui méritent encore sur la terre le nom d'homme et celui de chrétien.

Je me résume, Monsieur le Maréchal. Au fond, Votre Excellence m'adresse deux accusations, et toutes deux seront le plus grand honneur de ma vie.

L'une est d'avoir soulevé, le premier, et un peu trop, selon vous, le voile funèbre qui cachait aux yeux de la France les malheurs de l'Algérie.

Si c'est un crime, il est le mien. Evêque, je n'ai pas voulu, je n'ai pas pu assister, sans implorer pour elles les secours plus abondants de la charité, à l'affreuse agonie de tant de victimes.

L'autre est d'avoir exercé d'abord, réclamé publiquement dans une dernière lettre ensuite, un droit qui est le mien, parce qu'il est celui de l'Eglise, celui de la vérité, parce qu'il est inscrit dans nos lois nationales, parce qu'enfin son application est désormais nécessaire au salut de l'Algérie. Je veux parler de la liberté de l'apostolat chrétien, tel que je l'ai défini, c'est-à-dire (en dehors de tout emploi de la force, et selon les règles de la sagesse et de la prudence), la liberté du dévouement, de la charité, du sacerdoce chrétien auprès des Arabes.

Si c'est là une faute, Monsieur le Maréchal, je l'ai commise, je la commets encore en demandant la liberté de l'Évangile en Algérie, en ne la demandant, s'il le faut, comme elle existe dans les pays infidèles, qu'aux seuls risques et périls de ceux qui l'exerceront, et sans protection de qui que ce soit.

Je sais que je demande ainsi l'abolition du système suivi jusqu'à ce jour en Algérie, que je demande de renverser ces infranchissables barrières qui nous séparent des Arabes, de renoncer à la pression exercée sur eux pour les empêcher d'écouter nos voix.

Mais ce système, dont je demande l'abolition, où donc nous a-t-il conduits ?

Je reconnais tout ce que l'armée a fait de grand, de durable, d'excellent, dans ces plaines, dans ces vallées, sur ces montagnes, où elle s'était déjà convertie de gloire, mais ce n'est ni de l'armée, ni de l'autorité militaire que je parle, je parle d'un système d'administration qui règle les rapports avec les arabes.

Politiquement, nous avons autant d'ennemis qu'au moment de la conquête. Vous-même, Monsieur le Maréchal, me déclarant un jour, avant la famine actuelle, pourquoi vous vous opposiez à toute propagande chrétienne, et me donnant pour raison de votre opposition la crainte de surexciter le fanatisme des arabes, me disiez qu'en cas de guerre européenne on ne pourrait pas compter, ici, sur la fidélité de vingt indigènes en présence d'une insurrection.

Economiquement, les Arabes des tribus sont depuis cinq mois en proie à la famine, ils sont ruinés pour de longues années.

Moralement, ils ont pris nos vices, sans acquérir une seule de nos qualités, et ils se sont montrés obstinément réfractaires à toute amélioration, à tous progrès.

Voilà le résultat d'une domination de trente-huit années, et cela entre les mains de la France, et de la France chrétienne ! C'en est assez pour qu'on puisse enfin renoncer à des errements condamnés sans appel par la voix des hommes comme par celle de Dieu.

Peut-être serons-nous obligés de faire momentanément quelques efforts de plus, mais mieux vaut cent fois faire des efforts, des sacrifices même de quelques années, que de condamner la France à

rouler éternellement dans le vide ce rocher de Sisyphe qui finirait par l'écraser si elle ne lui donnait une base, et cette base, c'est celle sur laquelle elle repose elle-même, c'est la civilisation chrétienne.

J'ai terminé, Monsieur le Maréchal. Veuillez seulement me permettre, après ces graves considérations, de rectifier un fait tout personnel que Votre Excellence me rappelle au commencement de sa lettre.

Elle semble attribuer, en effet, à S. Exe. M. le ministre des cultes, l'initiative de ma nomination au siège archiepiscopal d'Alger. C'est le lendemain même de la mort de Mgr. Pavy, le 17 novembre 1868, que je reçus la première ouverture relative à ma translation. Cette ouverture venait de vous, Monsieur le Maréchal, et voici les termes de votre lettre que j'ai précieusement conservée :

Compiègne, le 17 novembre 1868. Monseigneur, je reçois à l'instant la nouvelle de la mort de Mgr. Pavy, évêque d'Alger. Dans cette circonstance malheureuse, j'ai dû prévoir le cas où Sa Majesté voudrait bien me consulter, sur le choix de son successeur. En y réfléchissant bien, j'ai pensé que je ne pouvais lui présenter un candidat présentant des conditions meilleures pour remplir le poste d'Archevêque d'Alger que l'Evêque actuel de Nancy. C'est ma conviction intime. Mais je n'ai pu la faire connaître avant d'avoir connu vos intentions. Je viens donc vous prier de me mander si vous voudriez bien accepter cette position. Elle est, selon moi, une des plus importantes qui puisse être confiée au clergé de France ; elle présente, il est vrai, des difficultés grandes, mais je connais votre zèle pour la religion, et je suis persuadé que ce ne seront pas ces difficultés qui pourront arrêter un homme de votre caractère. Veuillez être assez bon pour me répondre le plus tôt qu'il vous sera possible.

Signé : Maréchal de Mac-Mahon.

A côté de cette lettre, je retrouve le projet de celle que je répondais à Votre Excellence et que je lui demandai la permission de lui rappeler encore :

Nancy, le 19 nov. 1868.

Monsieur le Maréchal, après avoir réfléchi mûrement et prié Dieu de m'éclairer sur ce que je devais répondre à Votre Excellence au sujet de la demande de sa mission en Algérie, je me suis dit que je n'étais pas en mesure de lui répondre, et que je devais lui dire ma pensée avec toute franchise.

Jamais je n'aurais pensé de moi-même à quitter un diocèse que j'aime profondément, et où j'ai commencé des œuvres nombreuses, et si Votre Excellence me proposait un siège plus considérable que celui de Nancy, ma réponse serait certainement négative. Mais je n'ai accepté l'épiscopat que comme une œuvre de dévouement et de sacrifices, vous me proposez une mission pénible, laborieuse, un siège épiscopal de tous points inférieur au mien, et qui entraîne avec lui l'exil, l'abandon de tout ce qui m'est cher, vous pensez que j'y puis faire plus de bien qu'un autre ; un Evêque catholique, Monsieur le Maréchal, ne peut répondre qu'une seule chose à une semblable proposition. J'accepte le douloureux sacrifice qui m'est offert, et si l'Empereur fait appel à mon dévouement, je n'hésiterai pas quoi qu'il m'en coûte. J'autorise Votre Excellence à faire connaître ma réponse à Sa Majesté.

Vous ne vous étiez pas trompé, Monsieur le Maréchal, ma mission épiscopale devait rentrer, ici, bien des difficultés, mais lors même qu'elles se sont produites du côté où, après de tels précédents, je devais le moins les prévoir, si elles ont douloureusement percé mon cœur, elles ne l'ont point ébranlé.

Veillez agréer, Monsieur le Maréchal l'expression de la haute et respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence, Le très humble et obéissant serviteur, Signé : CHARLES, Archevêque d'Alger

Entomologie.—Insectes nuisibles.

LE PAPILLON BLANC, (*Pontia oleracea*.)

Pourquoi des insectes nuisibles ? C'est une question à laquelle il est facile de répondre. D'abord, prétendre que le Créateur s'est plu à mettre sur la terre des êtres exprès pour nuire à l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, ce serait certainement faire injure à son infinie bonté. Les animaux réputés nuisibles n'ont donc pu avoir été créés que dans un but infiniment sage, bien que notre faible intelligence ne le saisisse pas toujours. Ces créatures ont sans doute leur rôle déterminé dans la nature et en forment une partie nécessaire. Le remède, d'ailleurs, se trouve toujours placé à côté de ce mal apparent, et il ne dépend souvent que de nous de l'appliquer. Une chose certaine, évidente, c'est que la plupart du temps l'homme, par son imprévoyance, est la cause du mal. Après avoir troublé l'harmonie de la création en détruisant des êtres chargés par la Providence d'empêcher la multiplication excessive d'autres espèces, il n'est pas étonnant qu'il en soit puni par celles-ci, qui deviennent alors nuisibles.

Vous terminez votre lettre par cette phrase : "Il faut que la France lui donne (au peuple musulman), je me trompe, lui laisse donner l'Évangile, on qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé."

Comme représentant du pouvoir, je vous déclare que l'Empereur et son Gouvernement repoussent hautement toute idée de refoulement dans le désert les populations indigènes dont la France s'est engagée par des traités à respecter la religion et la propriété, et dont les droits sont garantis par des lois. Non-seulement le Gouvernement répondra cette idée de refoulement, mais il fait tous ses efforts pour arriver à fusionner les races et à former un jour un seul peuple.

Quel effort va produire votre lettre, qui aura certainement un grand retentissement ? La France entière s'était émue de votre prose de charité et avait

répondu à votre appel ; les musulmans bénissaient la main qui s'ouvrait pour recueillir les enfants et panser leurs blessures. Mais quand les indigènes vont apprendre par la voie des journaux que vous voulez les forcer à renoncer à leur religion ou à quitter leur pays, ne vont-ils pas se méfier même de la charité que vous faites ? ne pourront-ils pas dire que vous voulez profiter de l'état de détresse où ils se trouvent, pour leur faire acheter, par le sacrifice de leur religion, le pain que vous leur donnez ? Ce n'est pas tout : avez-vous bien réfléchi aux graves conséquences que peut avoir votre proposition de mettre un peuple dans cette double alternative, ou de changer de religion ou de quitter son pays ? Si la justice et l'humanité ne nous défendaient point d'avoir recours à de pareilles mesures, la prudence seule devrait nous l'interdire.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Courrier du Canada

**Pages 3 à 4
manquantes**